

**Zeitschrift:** Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

**Herausgeber:** Alliance de Sociétés Féminines Suisses

**Band:** 77 (1989)

**Heft:** 5

  

**Artikel:** Fribourg

**Autor:** [s.n.]

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-279064>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 22.01.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Egalité des salaires

Réponse vaudoise

(sch) — Le rapport fédéral, récemment mis en consultation (voir FS fév. 89), a été très sérieusement examiné par le Gouvernement vaudois, qui a envoyé un document de 19 pages à l'autorité fédérale, document dans lequel le Conseil d'Etat se déclare dans l'ensemble favorable aux mesures proposées, tout en rejetant celles qui signifieraient une ingérence du législateur fédéral dans des domaines qui doivent rester l'apanage des cantons; par ailleurs, il n'est pas d'avis qu'il faille légiférer en matière d'égalité des salaires, une loi globale ayant très peu de chances d'être acceptée. Une remise en œuvre progressive des mesures proposées lui paraît préférable.

Parmi les mesures qui sont citées de façon positive, retons-en quelques-unes qui nous intéressent tout particulièrement:

— le renforcement de la protection contre le licenciement de la travailleuse qui aurait ouvert une action contre son employeur (pendant toute la durée

de la procédure et pendant l'année qui suit);

— l'encouragement à l'égalité des salaires par le biais des **soumissions**, l'Etat n'accordant un travail qu'aux entreprises la respectant;

— le fait de favoriser l'accès des femmes à la formation et au perfectionnement, lors d'une reprise d'activité, par la **suppression des limites d'âge** (écoles et bourses), par la mise en œuvre de **programmes spéciaux**;

— le développement des **structures d'accueil pour la garde des enfants**, etc.

La question d'un bureau à la condition féminine est aussi évoquée. Cela lui semble un problème éminemment politique; réfractaire à l'idée d'une unité administrative indépendante, il cite deux solutions possibles: un secrétariat (en fait un fonctionnaire chargé des affaires féminines mais pas exclusivement) ou un bureau privé qui serait subventionné par l'Etat.

Fribourg

Femme et Santé

(bbg) — Deux cents femmes fribourgeoises sont venues s'informer sur les moyens personnels de s'assurer une bonne santé le jeudi 13 avril dans les locaux universitaires de Fribourg. A l'invitation du Centre de liaison des associations féminines fribourgeoises, 5000 dépliants avaient été envoyés aux associations membres, aux communes et paroisses du canton et aux usines. La santé envisagée comme un processus d'épanouissement (Rosette Poletti), la diététique (Anne Laurent-Noverraz) la communication, la prise en compte des relations humaines dans le processus de santé (Philippe Wandeler) furent les thèmes traités le matin.

Pour l'après-midi, après un repas pris au restaurant universitaire, les ateliers de discussion les plus courus furent: être bien dans sa peau; communication et stress; le thème du sport n'avait qu'une seule inscription!

Dans les couloirs, des tableaux et stands de quelques

associations membres permettaient de tout savoir sur les infirmières, l'Union Kneipp (du nom d'un curé allemand qui se guérit lui-même par une hydrothérapie qu'il mit au point et qui est l'un des cinq piliers de la santé; les sociétés et lieux de cure Kneipp se sont développés surtout dans les pays germaniques), les consommatrices et le planning familial. Plus d'une centaine de livres sur le thème étaient présentés par une librairie de la place.

Les conclusions de la journée furent tirées par la journaliste Marie-Claude Clerc. Plus que des recettes de mieux-être, les participantes ont pu ramener chez elles une invitation à un travail de réflexion sur soi-même et sur notre environnement: garder la tête froide devant les recettes miracles de la diététique, à chacun de trouver l'alimentation qui lui convient en tenant compte néanmoins du fait que nous mangeons trop gras, trop sucré, trop salé.

La santé n'est pas une absence de maladie mais un équilibre

EXPOSITION

ORIENTATIONS NOUV'ELLES:  
DEMAIN PROFESSIONN'ELLES

Exposition d'affiches de différents pays afin de promouvoir une orientation professionnelle plus diversifiée des filles.

Les métiers n'ont pas de sexe

Conception: BUREAU DE L'ÉGALITÉ DES DROITS ENTRE HOMME ET FEMME

Département de justice et police — Genève  
Tél. (022) 27 20 65

Exposition itinérante dans les cycles d'orientation

Dates	Collèges
du 1er mai au 6 mai 89	VUILLONNEX
du 8 mai au 13 mai 89	GOLETTE
du 15 mai au 20 mai 89	CAYLA
du 22 mai au 31 mai 89	COLOMBIÈRES
du 1er juin au 10 juin 89	GRANDES-COMMUNES
du 12 juin au 17 juin 89	FLORENCE



bre complexe et fragile qui dépend de quantité de facteurs et surtout d'un état d'esprit globalement positif dans une société qui est loin de la favoriser.

Enfin, notre manière de communiquer — la façon de le dire signifie souvent plus que le contenu du message — peut entraîner le pire et le meilleur dans nos milieux de vie, et l'équilibre familial qui en dépend joue un rôle majeur dans le processus de santé.

Lentement, mais sûrement

### Les élues neuchâteloises

(ib) — Les femmes marquent une légère progression au Grand Conseil neuchâtelois, où seize députées siègeront pour la présente législature. Un gain de quatre représentantes dans cet hémicycle qui compte 115 élu-e-s. Au total, elles étaient septante et une à faire acte de candidature et ont donc été plébiscitées pour un peu plus d'un quart.

Depuis l'obtention du droit de vote, il y a trente ans, la progression est constante, à une exception près; parties de quatre représentantes en 1961, les femmes culminent à quinze élues en 1981, retombant à onze en 1985, douze en fin de législature.

Lentement, mais sûrement, espère-t-on, en remarquant que la présence féminine est meilleure dans les rangs de gauche, où le nombre des candidatures féminines est plus élevé par rapport au nombre de sièges attribué à chaque parti. Un coup de pouce donné à la chance des candidates et qui fut payant dans une certaine mesure. Ainsi, huit socialistes, une popiste-unité socialiste et une membre de Ecologie et liberté, dont des féministes affirmées, sont élues. On compte encore quatre radicales et deux libérales, dont quelques-unes sont des militantes de longue date et anciennes à cette tribune.

Quant aux élections au Conseil d'Etat, la candidate radicale Marie-Françoise Bouille ne sera pas la première femme membre de l'Exécutif neuchâtelois. Un échec que Mme Bouille elle-même, lors d'une interview au Téléjournal, a imputé non pas à sa qualité de femme, mais à son appartenance politique.

### Femmes de Moutier

#### A vous de jouer!

(fvk) — «Difficile d'atteindre les femmes», c'est le triste constat qu'admet Greet Bärtschi, responsable avec Mariéthé Mertenat du Centre information femmes de Moutier, créé en 1983. L'idée de départ était d'ouvrir des portes dans le domaine de la réinsertion professionnelle, puisqu'il était et est encore si ardu pour une femme de retrouver du travail. Les deux initiatrices rêvaient d'un lieu ouvert aux femmes et se réjouissaient de pratiquer l'accueil et de dispenser adresses utiles et informations. Ne disposant d'aucun moyen financier mais de cœur à l'ouvrage, Greet Bärtschi et Mariéthé Mertenat dénichent un lieu gratuit dans les locaux du Centre culturel, en plein centre de Moutier.

Mais les femmes ne l'utilisent pas, ou pas assez. Les demandes sont variées et touchent aussi bien à la recherche de travail qu'aux loisirs régionaux. Mais les femmes se gênent, et lorsque le CIF propose une rencontre, elles préfèrent le bistrot du coin au local du centre. Les deux responsables ont beau déployer toute leur énergie, Greet Bärtschi n'en garde pas moins l'impression amère de n'avoir pas progressé depuis 1983. Et c'est pourtant sous leur impulsion que s'est créé, il y a quelques années, le Service d'entraide: un service d'accompagnement à domicile des personnes âgées, conduit par des semi-bénévoles. Le CIF participe également régulièrement à la Quinzaine culturelle de Moutier, soutenu lors de ses actions ponctuelles par quelques sympathisantes.

Reste que, de manière générale, les femmes sont difficiles à joindre. Le centre ouvre sa porte et son téléphone le mardi et le jeudi de 9h à 11h. C'est ensuite aux femmes d'oser dépasser leurs peurs, d'oser donner une importance à leur statut et à leurs préoccupations, et de transformer le CIF en un lieu qui serait le leur! Ajoutons que pour soutenir Greet Bärtschi et Mariéthé Mertenat, les bénévoles sont les bienvenues.

**CIF, Centre information femmes**, avenue de la Poste 5, Moutier. Tél. (032) 93 62 62.

### Théâtre

#### La belle de l'ombre

L'émergence du sens vrai (de soi, du monde) ne se programme pas. C'est l'expérience qu'a faite Gisèle Sallin, metteuse en scène et fondatrice, avec l'actrice Véronique Mermoud, du Théâtre des Osses, qui nous



Véronique Mermoud jouant Marie.

présente jusqu'au 13 mai, au Théâtre de Vidy, à Lausanne, «La Fontaine» de J. M. Synge, de Marie Cardinal.

C'est seulement après coup, en effet, que Gisèle Sallin a pris conscience de la continuité essentielle qui relie cette pièce aux deux qu'elle avait montées précédemment, «Les enfants de la Truie», dont elle est coauteure avec Marie-Hélène Gagnon, et «Antigone», de Sophocle, dans la traduction d'André Bonnard. Quoi de commun, en effet entre une création fantastique contemporaine, le plus grand classique du théâtre grec, et l'œuvre d'un Dublinois de la fin du XIXe?

Eh bien, beaucoup de choses, même si Gisèle Sallin ne le «savait» pas au départ, en effectuant ses choix. En premier lieu la puissance de l'imaginaire et de l'irrationnel, la puissance en somme du non justifiable, qui dans chacun des trois textes, par des voies différentes, transfigure le réel et en même temps le révèle.

Et puis trois thèmes de fond: le rire, la vieillesse et la mort, la cécité. Le dernier est perçu a posteriori par la metteuse en scène comme particulièrement signifiant: la cécité des trois sœurs des «Enfants de la truie», qui ne possèdent qu'un seul œil pour elles trois, la cécité de Tirésias dans «Antigone», la cécité des deux héros de «La Fontaine» renvoient, par-

delà le handicap physique, au thème philosophique de l'aveuglement (l'aveuglement moral de Créon) ou au contrepoint du regard intérieur (aussi bien pour les trois sœurs des «Enfants de la Truie» que pour Marie et Martin de «La Fontaine», le monde que l'on peut réellement voir peut s'avérer non regardable...).

Dans «La Fontaine», deux époux âgés et aveugles, Marie et Martin, finissent par retrouver la vue, la perdent de nouveau et, ayant fait cette douloureuse expérience, ne souhaitent pas la recouvrer. Martin est simplement déçu par le réel, où ses désirs ne peuvent pas s'inscrire. Mais Marie, comme le souligne Véronique Mermoud, qui incarne le personnage, va plus loin que son mari: ce qu'elle veut préserver, c'est sa capacité de rêve et de vie intérieure.

Le texte anglais de Synge décrit Marie comme «a beautiful dark woman». Marie Cardinal, auteure de la version française, a traduit «la belle de l'ombre». Magnifique exemple du travail de récréation par le langage effectué par l'auteure des «Mots pour le dire» sur la pièce du dramaturge irlandais. Gisèle Sallin ne tarit pas d'éloges sur la finesse et la justesse de cette traduction, qui lui a permis de restituer la pleine dimension poétique du troisième volet de son tryptique.

Allez vite voir «La Fontaine» à Lausanne, et surveillez dans la presse les annonces des reprises des trois pièces, qui auront lieu en différents endroits de Suisse romande ces prochains mois. «Antigone» sera même représenté à Paris, du 19 au 24 juin, à l'Espace Acteurs (rue Sainte-Isaure).

Silvia Ricci Lempen